



## ADDENDUM à la POLITIQUE DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE CANADIENNE

CHAMPIONNATS DU MONDE DE TIR EN CAMPAGNE  
Yankton, Dakota du Sud, États-Unis  
15-20 septembre 2022

### 1) INTRODUCTION

---

Ce document est un addendum à la Politique de sélection de l'équipe canadienne de tir à l'arc 2021 de Tir à l'arc Canada pour les épreuves individuelles et par équipe. Le but de cet addendum est de définir le processus et les critères spécifiques utilisés par Tir à l'arc Canada (TAC) pour sélectionner les athlètes de tir à l'arc à poulies, à l'arc recourbé et à l'arc nu que TAC enverra pour participer au Championnat du monde de tir à l'arc 2022, qui aura lieu à Yankton, Dakota du Sud, USA, du 15 au 20 septembre.

Seuls trois hommes et trois femmes dans la section arc à poulies, arc recourbé et arc nu dans les classes d'âge senior et junior seront envoyés au Championnat du monde de tir à l'arc en campagne 2022.

**Il s'agit d'un événement autofinancé. TAC s'efforcera de financer un chef d'équipe pour cet événement afin de soutenir l'équipe mais ce n'est pas garanti.**

### 2) AUTORITÉ DE DÉCISION

---

Sous la direction du comité de haute performance (CHP) de Tir à l'arc Canada, le comité d'approbation des sélections est la seule autorité décisionnelle pour l'approbation des nominations des athlètes.

Le panel d'approbation de la sélection sera composé de :

- (1) Membre neutre
- (1) Membre du conseil d'administration de Tir à l'arc Canada
- (1) Membre du comité de haute performance

### 3) CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ pour L'ARC À POULIES, L'ARC RECOURBÉ ET L'ARC NU

---

Pour pouvoir être sélectionnés en vue de la participation à ce championnat, les archers et archères doivent répondre aux critères d'admissibilité décrits ci-dessous :

- Tirer avec un arc à poulie, un arc recourbé ou un arc nu.
- Être citoyen.ne canadien.ne et posséder un passeport canadien.
- Avoir un passeport canadien valide ne venant pas à expiration le 1<sup>er</sup> mars 2023 ou avant.
- L'athlète doit avoir atteint les scores de qualification de Tir à l'arc Canada tels que décrits ci-dessous dans la clause 4) B).
- L'athlète doit avoir démontré en 2021 et en 2022 qu'il/elle est capable de tirer le score minimum de qualification dans les tournois menant au Championnat du monde de tir en campagne 2022.

### 4) PROCÉDURES DE SÉLECTION DES ÉQUIPES

---

#### A) OBJECTIF DE PERFORMANCE

L'objectif du processus de sélection de l'équipe est de choisir des athlètes ayant une probabilité raisonnable de terminer dans le quart supérieur de la compétition chez les hommes et les femmes.

#### B) CRITÈRES

Les critères spécifiques suivants seront utilisés pour la sélection des athlètes de tir à l'arc à poulies/arc recourbé et arc nu qui participeront au Championnat du monde de tir à l'arc 2022 :

Si un archer ou une archère a l'intention de participer aux Championnats du monde de tir à l'arc de 2022, il/elle doit faire connaître cette intention par courriel au coordinateur de tir à l'arc en campagne avant le **25 juin 2022**.

#### Priorité 1

Les archers et archères doivent tirer et soumettre des scores pour **trois (3)** tournois enregistrés (TAC /World Archery) ou d'autres associations nationales membres de la World Archery (par exemple, USA Archery) entre le **1er mai 2021 et le 12 juillet 2022**. **Les archers de première priorité seront sélectionnés en fonction de leur moyenne la plus élevée aux scores de qualification.**

## Priorité 2

Les archers et archères doivent tirer et soumettre un score pour **deux (2)** associations nationales enregistrées (TAC /World Archery) ou d'autres associations membres de la World Archery (par exemple, USA Archery) entre le **1er mai 2021 et le 12 juillet 2022**. **Les archers de deuxième priorité seront sélectionnés s'il reste des places libres et seront choisis en fonction de leur plus haute moyenne aux scores de qualification.**

Il est de la seule responsabilité de l'archer de soumettre les scores de qualification au coordinateur du tir en campagne en temps opportun. Soumettre les scores à Sean McKenty à : smckenty@archerycanada.ca Une liste des archers ayant soumis des scores de qualification sera affichée sur le site web de TAC dès qu'elle sera reçue.

## Scores à égalité

Les ex-aequo seront départagés par le nombre total de 6 puis de 5. Si l'égalité persiste, la participation au championnat 2021 de tir en campagne de TAC et le score obtenu lors de ce championnat seront utilisés. Si l'égalité continue encore, la position au classement pour le tir à l'arc en campagne de 2022 du 12 juillet sera utilisée.

## Les scores de classement seront déterminés comme suit :

Les trois (3) premiers archers et un (1) remplaçant ayant obtenu le score moyen le plus élevé, égal ou supérieur aux scores minimaux de classement.

## Les notes minimales de classement pour la sélection sont les suivantes :

Hommes seniors arc à poulies :	(390)	Hommes seniors arc recourbé :	(340)
Femmes seniors arc à poulies :	(370)	Femmes seniors arc recourbé :	(310)
Garçons juniors arc à poulies :	(370)	Garçons juniors arc recourbé :	(310)
Filles juniors arc à poulies :	(355)	Filles juniors arc recourbé :	(285)

Hommes seniors arc nu:	(312)
Femmes seniors arc nu :	(274)
Garçons juniors arc nu :	(260)
Filles juniors arc nu :	(240)

Les athlètes qui répondent aux critères ci-dessus seront approuvés et notifiés par le comité d'approbation de la sélection de TAC au plus tard **le 17 juillet 2022**.

## 5) APPELS

---

Tout athlète admissible qui souhaite faire appel de son omission de l'équipe nationale qui participera au Championnat du monde de tir en campagne 2022, doit suivre la politique

d'appel de Tir à l'arc Canada. Pour consulter cette politique, allez à :  
<https://archerycanada.ca/wp-content/uploads/2020/04/AC-Appeal-Policy.pdf>.